



Projet de loi sur la santé publique et prévention

Rubrique : actualités - Date : lundi 5 mai 2003

D'après l'AFP le projet de loi de programmation de la santé publique sera présenté au Conseil des ministres « fin juin ou début juillet » selon le ministère de la santé. L'agence qui indique que ce texte a notamment pour but de développer une « culture » de prévention, souligne qu'il prévoit des programmes de prévention en direction des jeunes et qu'il donne également la priorité à la lutte contre le tabagisme et la consommation d'alcool.

Le Monde du 5 mai qui note que JF. Mattei avait déjà esquissé les grandes lignes de sa démarche 'en novembre 2002, rappelle qu'il avait indiqué que « sur environ 150 milliards d'euros de dépenses de santé, 147 milliards sont consacrés aux soins et seulement trois milliards à la prévention ».

Sous le titre « La santé publique va devenir une priorité » la Croix du 2 mai consacre deux pages au projet de loi. Le journal qui fait état de « défauts structurels » dans le système de soins français, souligne que l'approche hexagonale est « essentiellement curative » et qu'un certain nombre de pathologies disparaîtraient ou auraient des conséquences diminuées si on intervenait sur les facteurs de risques. Bon exemple selon le quotidien : le tabagisme sur lequel on peut agir pour diminuer la mortalité par cancer . La Croix publie également les « 100 objectifs de santé publique du gouvernement ». Parmi les priorités l'alcool et le tabac, avec en premier point une diminution de la consommation d'alcool de 20 % et une réduction de la prévalence de l'usage à risque ou nocif, et en deuxième point une diminution du tabagisme de 33 à 25% chez les hommes et de 26 à 20% chez les femmes ainsi qu'une réduction du tabagisme passif .

Dans la Croix du 5 mai une interview de Gérard Dubois professeur de santé publique au CHU d'Amiens qui juge que « la situation est très mauvaise chez les jeunes où nous sommes particulièrement mal classés en ce qui concerne la consommation d'alcool, de tabac, de drogues illicites ainsi que pour le sida, le suicide et les accidents de la circulation ». Selon lui « il y a urgence à agir ». Il considère que la réduction de 20% de la consommation d'alcool en cinq ans « est parfaitement possible » en diminuant la publicité en faveur de l'alcool, en augmentant son prix et en réduisant son accessibilité avec par exemple l'interdiction de vente dans les stations services et les buvettes des clubs sportifs.